



LE MOT DE LA DIRECTION



Monsieur Éric Lemieux,
directeur

Chers parents,

Le 26 mars dernier se tenait une assemblée du conseil d'établissement de l'école. Lors de cette rencontre, il y a eu adoption du projet éducatif. Ce dernier comporte 3 enjeux sur lesquels l'équipe école travaillera. 1. La réussite en écriture; 2. L'accompagnement de l'élève vers son plein potentiel et sa réussite en écriture; 3.1. La motivation et le sentiment d'appartenance de l'élève; 3.2. Un milieu sain et sécuritaire dans la cour d'école.

Comme la fin de l'année scolaire approche avec les évaluations qui y sont rattachées, nous vous suggérons quelques hyperliens qui exposent des stratégies cognitives gagnantes pour préparer votre enfant aux examens, pour l'aider à bien vivre cette période qui peut être stressante, ainsi que pour nourrir sa persévérance. Vous trouverez également, dans ce numéro, des renseignements ayant trait aux épreuves ministérielles.

Enfin, en lien avec l'idée d'un milieu sain et sécuritaire, nous vous partageons une ressource du Centre canadien d'éducation aux médias et de littératie numérique. Il s'agit du site [Habilo Médias](http://habilomedias.ca). La cyberintimidation y est abordée à l'adresse suivante :

<http://habilomedias.ca/litt%C3%A9rati%C3%A9-num%C3%A9rique-et-%C3%A9ducation-aux-m%C3%A9dias/enjeux-num%C3%A9riques/cyberintimidation>

Nous vous invitons à dialoguer avec votre enfant et, le cas échéant, à prendre connaissance des discussions qui ont cours sur les réseaux sociaux qu'il fréquente. La prévention demeure un outil des plus efficaces en la matière...

Bonne lecture!



Karine Bédard
Directrice adjointe



Stratégies gagnantes

Bien qu'elle s'effectue de longue haleine, la préparation aux examens de fin d'année s'intensifiera au cours des prochains mois. Nous vous proposons aujourd'hui des articles en lien avec l'évaluation et les stratégies à mettre en œuvre pour amener votre enfant à se préparer aux examens.

[Des stratégies cognitives gagnantes pour se préparer aux examens](#)

Selon Steve Masson, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal, les meilleures stratégies pour se préparer à une épreuve seraient celles qui permettent à l'élève de récupérer l'information en mémoire, plutôt que de la lire et de la souligner. L'enfant doit être actif dans ses apprentissages, ce qui ne signifie pas qu'il doive l'être physiquement.

Autre moyen : l'utilisation des réseaux de concepts. Ces derniers feraient partie des stratégies d'enseignement les plus efficaces (Hattie, 2009). Divers outils peuvent servir à organiser et à schématiser les connaissances, notamment certains logiciels auxquels l'article en question fait référence. Pour en savoir davantage : <https://aidersonenfant.com/strategies-cognitives-gagnantes-se-preparer-aux-examens/>.

[Les examens arrivent : comment rester zen et motivé?](#)

Aux stratégies cognitives s'ajoutent celles qui relèvent davantage des dispositions de l'enfant à la passation des examens, par exemple, son attitude. L'article disponible au <https://aidersonenfant.com/examens-arrivent-rester-zen-motive/> présente des pistes pour stimuler l'intérêt de votre enfant, de même que des conseils à lui prodiguer pour favoriser sa détente.

[Les enfants en trouble de l'apprentissage : des modèles de persévérance](#)

Michael Phelps, Jim Carrey, Whoopi Goldberg ont tous en commun un trouble d'apprentissage... Au Québec, selon l'Institut sur les troubles d'apprentissage, 10 % de la population serait dans cette situation. Apprenez-en davantage sur la persévérance des enfants qui présentent ces caractéristiques et les ressources disponibles, entre autres, pour expliquer ces défis. Pour ce faire, consultez le : <https://aidersonenfant.com/enfants-trouble-dapprentissage-modeles-de-persévérance/>.



Épreuves obligatoires du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)

Les épreuves obligatoires sont des épreuves ministérielles qui servent à l'évaluation des apprentissages de certaines matières choisies par le MEES. À la fin de l'enseignement primaire, elles sont notamment mises en place dans une perspective de régulation du système.

L'élaboration des épreuves obligatoires relève du MEES et elles sont administrées aux élèves dans des conditions uniformes et selon un horaire officiel et prescriptif.

Ces épreuves valent pour 20 % du résultat final de votre enfant dans une matière donnée.

À titre d'exemples...

Exemple 1						
Français	Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	Résultat de l'an- née (80 %)	Épreuve obliga- toire du MEES (20 %)	Résultat final
Écrire	55%	58%	54%	55%	65%	57 %

Exemple 2						
Mathéma- tique	Étape 1 (SO)	Étape 2 (40 %)	Étape 3 (60 %)	Résultat de l'an- née (80 %)	Épreuve obliga- toire du MEES (20 %)	Résultat final
Résoudre	SO	63%	61%	62%	56%	61 %



Dates importantes concernant les épreuves ministérielles et organisationnelles de fin d'année

L'évaluation faisant partie du processus d'apprentissage, tous les élèves de 2e, 4e et 6e année sont soumis aux épreuves ministérielles et organisationnelles de fin d'année.

Toute absence non motivée incluant des vacances familiales (voyages), la participation à une sortie éducative ainsi qu'à une activité sportive ou culturelle peut entraîner la note de « 0 » à une épreuve ministérielle. Par conséquent, le résultat final en est affecté.

Épreuves	
Niveau et matière	Date
Lecture, 2 ^e année	27, 28 et 29 mai 2019
Lecture, 4 ^e année	28 et 29 mai 2019
Lecture, 6 ^e année	23 et 24 mai 2019
Écriture, 4 ^e année	4 au 6 juin 2019
Écriture, 6 ^e année	28 et 29 mai 2019
Mathématique, 6 ^e année	10 au 14 juin 2019

Présence

En juin, le jugement professionnel posé par les enseignantes et enseignants doit provenir de plusieurs sources d'information, autres que l'épreuve ministérielle, puisque le résultat global de l'épreuve est considéré distinctement du résultat de la 3^e étape. De la révision, des pratiques d'examens et des évaluations sont prévues dans ce contexte. Nous comptons donc sur votre habituelle collaboration pour respecter l'horaire de classe et le calendrier scolaire.

Rappel

Lorsqu'une absence est justifiée par un voyage d'agrément, une compétition sportive ou tout autre événement du genre, l'école n'est pas responsable des apprentissages vus en classe et non acquis par l'élève. Une telle absence est non motivée, conformément à la Loi sur l'instruction publique. Elle pourrait, par ailleurs, compromettre les chances de succès scolaire.

Précisons qu'il n'est pas de la responsabilité de l'enseignant de préparer, avant le départ, les travaux demandés aux autres élèves, de les corriger, ni de faire de la récupération au retour de l'enfant sur les notions vues durant une absence prolongée pour les raisons mentionnées plus haut.

Croc livres



Nous savons tous que la lecture favorise la réussite scolaire.

Le parlement des élèves a donc eu l'idée de créer un système d'échange de livres usagés appelé « Croc livres ».

Dorénavant, tout élève intéressé peut apporter de la maison un ou plusieurs livres usagés dans le but de les échanger. Il suffit de le (les) déposer dans la boîte prévue à cet effet et de choisir, un ou des livres en retour. Il n'est pas obligatoire d'apporter un livre pour pouvoir en choisir un et le garder pour soi. Ainsi, ne vous surprenez pas si votre enfant revient à la maison avec un livre que vous ne reconnaissez pas !

Nous espérons que chacun y participe activement.

Le parlement des élèves.



ACTIVITÉS ET MESSAGES DE L'ÉCOLE



Maladie à déclaration obligatoire

Les maladies infectieuses en milieu scolaire sont fréquentes et peuvent avoir des conséquences pour la santé. Certaines maladies infectieuses sont contagieuses, c'est-à-dire qu'elles peuvent se transmettre d'une personne à une autre.

Conjonctivite, Coqueluche, Érythème infectieux (5^e maladie), Gale, Gastro-entérite, Hépatite A, Impétigo, Oreillons, Oxyures, Pédiculose (poux), Rougeole, Rubéole, Scarlatine ou pharyngite à streptocoque du groupe A, Teigne de la tête ou du corps., Varicelle (picote)

AVISEZ L'ÉCOLE !

Si votre enfant est malade, vous devez aviser l'école de son absence. Si vous allez chez le médecin, demandez-lui si votre enfant a une maladie contagieuse; si tel est le cas, en aviser l'école. L'infirmière du CISSS en sera informée et, si nécessaire, vous contactera pour avoir plus de renseignements en plus de répondre à vos questions.



L'enfant malade devrait rester à la maison jusqu'à ce qu'il soit capable de suivre les activités scolaires. Pour certaines maladies contagieuses, un délai pour le retour à l'école pourrait être indiqué jusqu'à la fin de la période de contagiosité.



MESSAGES SERVICE DE GARDE + DÎNEURS

- Vous avez jusqu'au 7 mai pour modifier l'inscription de votre enfant à la journée pédagogique du 21 mai 2019 et jusqu'au 24 mai pour la journée pédagogique du 7 juin.
- Il manque beaucoup d'inscription pour la prochaine année, Il serait important de remplir le formulaire d'inscription 2019-2020 pour le service de garde ou le service aux dîneurs le plus tôt possible.

<http://madeleinebrousseau.csp.qc.ca/files/2015/09/Inscription-SDG-2019-2020.pdf>

- La semaine des services de garde aura lieu du 13 au 17 mai. Plusieurs activités seront organisées. Les parents utilisateurs du service de garde recevront les informations.



mai 2019

di lun. mar. mer. jeu. ven. sam.

			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Méli-Mélo d'infos

- Votre enfant est absent; merci de motiver son absence au secrétariat et au service de garde. Avisez-nous le matin même avant 8 h au (450) 461-5910
- Si l'absence est prévue, inscrivez-la dans l'agenda de votre enfant; son enseignant en sera ainsi informé



- ◇ 3 mai: Course-o-thon
- ◇ 3 mai : Activités éducatives complémentaires -François Lavallée conteur pour les élèves de 3e année
- ◇ 8 mai : Visite de l'école secondaire pour les élèves de 5e année
- ◇ 9 mai: Cross country annuel pour les élèves de 5e année
- ◇ 9 mai: Sortie éducative complémentaire pour les élèves de 6e année: Visite de l'Électrium
- ◇ 20 mai : Congé pour tous
- ◇ 21 mai : Journée pédagogique pour force majeure
- ◇ 23 mai : Séance du conseil d'établissement
- ◇ 30 mai: Fort débrouillard - Activité 6e année
- ◇ 31 mai : Tournoi hockey cosom 3e et 4e année

Activités parascolaires

- *Hockey cosom en 5e année ,le mardi 14 mai*
- *Improvisation (Récré-Action) , jeudi midi*



Groupe 503



Exposition 603



Nous contacter

École Madeleine-Brousseau

1700, boulevard Lebel, Chambly
(Québec) J3L 0Z9

(450) 461- 5910

Madeleine-Brousseau@csp.qc.ca